

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le 03/04/2024

ID : 021-212105019-20240306-D2024\_020-DE



Département de la Côte-d'Or

Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de **POUILLY-EN-AUXOIS**

---

Séance du 6 mars 2024

Délibération du conseil municipal n°2024-020

---

Le six mars deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pouilly-en-Auxois, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric PIESVAUX, Maire.

Date de la convocation : 08 janvier 2024

Étaient présents : M. Eric PIESVAUX – Mme Karine BASSARD – M. Stéphane ROUX – Mme Evelyne GAILLOT – M. Joseph COMPÉRAT – M. Jérémie BARDET – M. Franck LALIGANT – Mme Nicole FILLON – M. Yves COURTOT

Étaient absents : Mme Sabrina MARKOWIAK

Étaient excusés : Mme Yvette CHAUCHEFOIN – Mme Emilie BLANQUART-BOLLENGIER – Mme Pauline CANARD – M. Philippe CHAUCHOT – M. Yohann MORTIER-JEANNIN

Pouvoir de :

M. Philippe CHAUCHOT à M. Joseph COMPERAT

M. Yohann MORTIER-JEANNIN à Mme Karine BASSARD

Mme Emilie BLANQUART-BOLLENGIER à M. Jérémie BARDET

Mme Pauline CANARD à M. Eric PIESVAUX

Mme Karine BASSARD a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de suffrages possibles : 13

## **OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DEPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR ET LA COMMUNE DE POUILLY-EN-AUXOIS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE**

Considérant que le Conseil Départemental de la Côte d'Or a adopté lors de la session du 26 juin 2023 sa Stratégie Départementale de Lecture Publique 2024-2028, intitulée « Côte d'Or Lecture » ;

Considérant que ce document définit les orientations prioritaires pour la lecture publique en Côte d'Or pour la période 2024-2028 et prévoit notamment le renouvellement des conventions avec les collectivités partenaires (nécessitant une mise à jour tenant compte de l'évolution des services apportés par la Médiathèque Côte d'Or) ;

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le 03/04/2024

ID : 021-212105019-20240306-D2024\_020-DE



**Département de la Côte-d'Or**

**Arrondissement de Beaune**

**Canton d'Arnay-le-Duc**

**Commune de POUILLY-EN-AUXOIS**

---

Séance du 6 mars 2024

---

Délibération du conseil municipal n°2024-020

---

Considérant que cette convention globale recouvrira l'ensemble des champs d'action de la Médiathèque Côte d'Or (hors participation à un festival) y compris l'emprunt des outils d'animation qui ne feront plus l'objet de conventions spécifiques ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (13 voix) de :**

- 1) Autoriser le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental de la Côte d'Or pour le développement de la lecture publique pour une durée de trois années à compter de sa signature et renouvelable par tacite reconduction ;
- 2) Préciser que l'ensemble des services fournis par le Département est consenti à titre gratuit en dehors de la participation aux festivals organisés par la Médiathèque Côte d'Or ;

Fait, délibéré et signé en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Eric PIESVAUX



La Secrétaire de Séance :

Mme Karine BASSARD